

## AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné.e .....

Agissant en qualité de ..... de l'enfant .....

- autorise mon enfant à participer aux activités du stage sportif,
- autorise le responsable du stage à prendre les dispositions nécessaires relatives à la santé de mon enfant,
- autorise les organisateurs à le prendre en photos, à utiliser ces photos dans les supports de communication de la ville,
- déclare avoir lu et approuve le règlement intérieur du stage sportif.

Fait le ..... à .....

**Signature**

## CAS PARTICULIER

Autorise mon enfant à quitter le lieu de stage dès 17h

Seul

Avec M. / Mme .....

Fait le ..... à .....

**Signature**

### PARTIE RÉSERVÉE À L'ORGANISATEUR

- Bulletin d'inscription
- Certificat médical ou photocopie de licence sportive
- Photocopie d'attestation assurance responsabilité civile
- Fiche sanitaire de liaison
- Règlement
- Autorisations parentales

### DOSSIER COMPLET

Montant: ..... €

N° Quittance: .....

Licenciés club du Controis-en-Sologne: oui / non

# Stage sportif

## DU CONTROIS-EN-SOLOGNE

### Vacances de la Toussaint

avec la participation des associations sportives :  
As Contres - Eveil de Contres - Karaté club Sologne



**Le Controis  
en Sologne**

Contres • Feings  
Fougères sur Bièvre  
Ouchamps • Thenay

Inscription jusqu'au  
**17 octobre 2024**

**NOMBRE DE PLACES LIMITÉ**

**SEMAINE**  
**du 21 au 25**  
**octobre 2024**

**6 / 13**  
**ANS**

### INFORMATIONS

Service des sports  
06 10 19 56 10

sports@controis-en-sologne.fr

Dossier à retourner à la Mairie  
Stage sportif - Place du 8 mai  
41700 Le Controis-en-Sologne  
Téléchargeable sur le site de la ville  
<https://www.controis-en-sologne.fr>

## DÉROULEMENT

L'enfant choisit une activité qu'il pratiquera tous les matins de la semaine.

L'après-midi il découvre un autre sport proposé par les animateurs à 14h00.

**Interdiction de faire la même activité toute la journée.**

## HORAIRES

- De 9h30 à 17h00
- Accueil de 8h30 à 9h30 au gymnase Alain Mimoun.
- Départ des enfants entre 17h et 17h30.

## RESTAURATION

Le repas est pris au restaurant scolaire. Un goûter est prévu pour les enfants.

## TARIFS

- 60 € pour les enfants du Controis-en-Sologne ou licenciés dans un club du Controis-en-Sologne
- 90 € pour les autres enfants.
- **Réduction de 10 € par inscription pour les enfants d'une même fratrie.**
- Possibilité de paiement en chèque à l'ordre du "trésor public" ou par chèques vacances.



## ACTIVITÉS PROPOSÉES LE MATIN



Football



Badminton



Gymnastique



Basket



Tir à l'arc  
(à partir de 9 ans)



Sports de combat

# BULLETIN D'INSCRIPTION

1 bulletin par enfant

du 21 au 25 octobre 2024

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....

**TÉLÉPHONE :**

Domicile : ..... Travail : ..... Portable : .....

**ACTIVITÉ DU MATIN CHOISIE :**

.....

## DOCUMENTS À FOURNIR

- un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive de moins d'un an, ou une photocopie de la licence sportive de la saison en cours,
- une photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile,
- La fiche sanitaire dûment complétée,
- Le règlement:
  - Chèque à l'ordre du "trésor public"
  - Chèques vacances 